

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 2 de l'ordre du jour

CX/AFRICA 17/22/2 Add.1

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR L'AFRIQUE

Vingt-deuxième session

Nairobi (Kenya), 16-20 janvier 2017

DISCOURS-PROGRAMME

Cris Muyunda, PhD
Vice President, CAADP Non State Actors Coalition (CNC)
Lusaka, Zambia
muyundac@yahoo.com
+260976614801

Les PME et le commerce des denrées alimentaires – Mettre à profit les normes du Codex pour renforcer les marchés régionaux

À la vingt-deuxième session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique

1. Salutations

Monsieur le Président et coordonnateur du Comité régional FAO/OMS de coordination pour l'Afrique,

Mesdames et Messieurs les représentants de la FAO à Rome et dans les États Membres africains,

Mesdames et Messieurs les représentants de l'OMS,

Mesdames et Messieurs les membres du personnel de la Commission du Codex Alimentarius,

Mesdames et Messieurs les représentants de l'Union africaine et des organismes affiliés, y compris le Bureau interafricain pour les ressources animales (UA-BIRA) et les communautés économiques régionales,

Mesdames et Messieurs les chefs de délégation auprès du Comité de coordination représentant les pays membres du Codex et les observateurs,

Mesdames et Messieurs les représentants du secteur privé, y compris les importateurs et les associations nationales de producteurs,

Chers collègues du Secrétariat de la Coalition des acteurs non étatiques du PDDAA,

Mesdames et Messieurs les représentants d'organisations de consommateurs,

Mesdames et Messieurs les observateurs et représentants d'organisations non gouvernementales internationales,

Mesdames et Messieurs,

2. Bienvenue

Je suis très heureux de m'adresser à vous aujourd'hui au nom de la Coalition des acteurs non étatiques du PDDAA, le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine. La Coalition, qui existe depuis 2005 en tant que réseau informel de parties prenantes non étatiques du secteur agricole, a été lancée officiellement à Durban, en mars 2014, par la Commissaire de l'Union africaine en charge de l'économie rurale et de l'agriculture, Madame Rhoda Tumusiime Peace. Elle a pour mission de veiller à ce que les acteurs non étatiques, y compris le secteur privé, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME), les organisations

de femmes, les organisations de jeunes et les organisations non gouvernementales au service du développement, prennent tous une part active aux efforts visant à rendre le secteur agricole africain pleinement concurrentiel.

Pour être compétitives sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux, les PME africaines doivent satisfaire aux normes internationales en matière de sécurité sanitaire des aliments. Aussi la capacité de se conformer aux normes du Codex Alimentarius assurerait-elle à ces entreprises la compétitivité nécessaire pour accéder de manière durable au marché mondial.

Nous sommes donc reconnaissants aux comités régionaux de coordination du Codex d'avoir réuni des professionnels du contrôle des aliments afin d'étudier les principaux enjeux, défis et besoins de la région dans ce domaine, y compris l'élaboration de normes alimentaires. Ces comités constituent en effet un moyen privilégié pour mettre en commun les informations et les données d'expérience des pays, et cela au profit de toutes les délégations. Ils peuvent également contribuer au renforcement des capacités des pays dotés de systèmes de contrôle des aliments moins avancés et de bases de connaissances moins développées.

Nous sommes réunis ici à Nairobi cette semaine pour étudier la question de l'élaboration de normes alimentaires, ainsi que d'autres priorités de la région Afrique tenant à la sécurité sanitaire des aliments. L'une des principales questions à aborder est bien entendu celle du degré de préparation des PME africaines afin que celles-ci soient à même de saisir les nouvelles possibilités de marché offertes par une urbanisation croissante et de mieux comprendre les nombreux défis auxquels est confronté le secteur des petites et moyennes entreprises alimentaires dans la région.

3. Introduction / Contexte

Il est évident qu'en Afrique nous devons comprendre la nécessité urgente d'efforts concertés de la part des principales parties prenantes en faveur d'une action en partenariat avec les PME africaines et leurs institutions faitières afin que les entreprises du secteur alimentaire de la région puissent mettre fin à leur incapacité de longue date à approvisionner les marchés nationaux, continentaux et internationaux en denrées alimentaires sûres et de qualité. Dans la Déclaration de Malabo sur l'agriculture, les chefs d'État africains se sont engagés à éliminer la faim en Afrique d'ici à 2025 et à tripler les exportations d'ici à cette date. La réalisation de ces nobles objectifs n'est possible que s'il existe un partenariat effectif entre les acteurs de la filière, au sein du secteur agricole africain. En particulier, la transformation de l'agriculture, véritable pilier de la Déclaration de Malabo, ne se produira que si l'ensemble des principales parties prenantes, au sein des gouvernements africains, de la communauté du développement et des organismes des Nations Unies comme sur la scène internationale de l'investissement, peuvent agir concrètement en partenariat avec les PME africaines qui sont au cœur même des secteurs de la production, de la transformation et de la distribution agroalimentaires en Afrique. Il est essentiel de veiller à ce que les petites et moyennes entreprises soient à même de jouer leur rôle légitime en leur assurant un soutien effectif sur les plans stratégique, technique, politique et financier.

Le continent africain a évolué rapidement au cours de ces dix dernières années: croissance démographique, taux d'urbanisation accru, changements sociétaux (apparition d'une classe moyenne) et modification des habitudes alimentaires (souvent en lien avec l'essor de la classe moyenne dans un certain nombre de pays). Ce sont là quelques-uns des facteurs qui orientent l'évolution du marché régional des produits alimentaires.

En Afrique, comme dans bien d'autres régions du monde, les PME sont suffisamment souples pour être en mesure de réagir rapidement à ces changements, capacité qui leur est largement reconnue dans les cadres politiques mis en place dans les pays africains.

Cependant, ces entreprises sont confrontées à un certain nombre de difficultés, en particulier à l'existence de normes et de réglementations différentes selon les pays. Promouvoir l'harmonisation des réglementations à l'échelle du continent en tenant compte des normes, des recommandations et des directives du Codex Alimentarius permettra de réduire l'ampleur des défis que les PME doivent relever, tout en protégeant la santé des consommateurs et en assurant des pratiques commerciales équitables.

Il est important qu'en Afrique nous engagions un véritable débat sur la nature multisectorielle du Codex, sur ce que cela signifie et sur la façon dont les différents secteurs peuvent tirer parti du Codex, participer de manière collective au développement global et contribuer à améliorer la santé publique, la sécurité sanitaire des aliments, la sécurité alimentaire et le développement économique et social. Il devrait en résulter une meilleure compréhension et une adhésion plus large sur les plans technique et politique, qui seraient profitables à terme aux PME.

4. Le contexte régional et les possibilités offertes par les PME

Les tendances récentes à l'échelle du continent font état d'une croissance de la population, d'une urbanisation en essor, de l'apparition d'une classe moyenne, de la diversification des habitudes alimentaires (liée aux exigences plus sophistiquées de cette nouvelle classe moyenne): ces divers facteurs ouvrent la voie à un accroissement des possibilités commerciales dans la région.

Il est important d'étudier attentivement les capacités de nos petites et moyennes entreprises afin de bien comprendre comment celles-ci réagiraient aux tendances indiquées ci-dessus. À quoi ressemble une PME alimentaire type?

Nous savons que:

- Les PME constituent un réservoir d'emplois particulièrement puissant: la population de l'Afrique est très jeune et la région doit offrir des emplois aux jeunes. Les PME du secteur alimentaire offrent cette possibilité.
- Les PME peuvent aussi constituer un puissant instrument d'autonomisation des femmes dans la mesure où celles-ci jouent un rôle important dans le secteur agricole africain.
- Les PME sont des entreprises dynamiques et à même de produire une vaste gamme de produits alimentaires bon marché ou abordables; elles sont en mesure de répondre à différents segments de marché et types de demande et de s'adapter rapidement à l'évolution de cette demande.

Nous notons que les spécialistes qui ont pris la parole ici, à Nairobi, le mercredi 26 octobre 2016, lors d'une réunion visant à évaluer les résultats de l'initiative YieldWise de la Fondation Rockefeller, ont déclaré que la facture des importations alimentaires de l'Afrique, actuellement estimée entre 35 et 40 milliards d'USD, pouvait encore augmenter si le continent ne réglait pas, entre autres, le problème des pertes après récolte liées à la sécurité sanitaire et à la qualité des aliments. Les participants à cette réunion ont été informés que les importations alimentaires du continent pourraient atteindre un montant de 110 milliards d'USD d'ici à 2025.

Les spécialistes ont précisé que la facture actuelle de 35 milliards d'USD avait été alourdie par les pertes de denrées alimentaires enregistrées de part et d'autre du continent, ajoutant que l'Afrique perdait 20 pour cent des produits récoltés tant du fait de pratiques après récolte portant préjudice à la sécurité sanitaire et à la qualité des denrées qu'en raison de difficultés d'accès au marché.

Cependant, compte tenu de l'étendue du continent africain et des différentes zones agroécologiques, il est tout à fait possible de spécialiser la production dans certaines zones géographiques ou de miser sur la saisonnalité de la production, générant ainsi des besoins d'importation et des débouchés à l'exportation sur le continent ainsi que la possibilité de développer les échanges commerciaux de produits alimentaires dans la région.

5. Difficultés et contraintes rencontrées par les PME

Un certain nombre de facteurs font obstacle à un développement plus rapide des petites et moyennes entreprises agroalimentaires, qui permette de satisfaire la demande des consommateurs pour des produits alimentaires sûrs, nutritifs et de qualité, disponibles à des prix abordables. Ces contraintes sont notamment les suivantes:

- Les parties prenantes s'organisent de mieux en mieux partout en Afrique: on constate une meilleure intégration des chaînes de valeur, mais un certain nombre de problèmes persistent, notamment un manque de confiance entre les divers segments de la filière, des coûts élevés, un accès insuffisant aux connaissances et aux capacités requises pour mener des activités de recherche-développement, la question des perspectives en matière réglementaire, etc., en particulier pour les PME.
- Les produits alimentaires représentent encore une part importante des dépenses des ménages, ce qui rend les consommateurs particulièrement sensibles à tout renchérissement des denrées. Cette situation est parfois perçue comme un élément propre à dissuader les PME d'investir dans la production d'aliments plus sûrs, dans la mesure où de nombreux consommateurs sont peu susceptibles de payer un supplément au titre de la sécurité sanitaire des produits sans avoir pleinement confiance dans les contrôles publics censés la garantir.

- Compte tenu de la faiblesse des systèmes de contrôle des aliments et de l'incapacité de déterminer la source des maladies d'origine alimentaire dues à des produits impropres à la consommation, les PME n'ont aucune incitation financière à investir dans la sécurité sanitaire des aliments.
- Il existe un certain nombre d'obstacles aux échanges commerciaux intercontinentaux: certaines communautés économiques régionales ont déployé des efforts considérables afin d'uniformiser leurs cadres réglementaires ou de normalisation, mais étant donné que toutes ne l'ont pas fait, le manque d'harmonisation est manifeste. Le Codex fournirait ainsi une base consensuelle pour une harmonisation à l'échelle du continent.

6. *Autres obstacles auxquels les PME sont confrontées*

Les chercheurs ont recensé d'autres obstacles au développement des PME en Afrique, à savoir notamment:

- un manque de motivation et/ou des connaissances insuffisantes,
- des moyens financiers insuffisants,
- un manque de confiance dans les autorités,
- une analyse des dangers réels laissant à désirer, la contamination des produits par des métaux lourds, des produits chimiques, des bactéries, des salmonelles ou encore par l'emballage, etc.,
- le développement insuffisant des partenariats secteur privé/gouvernement.

7. *Quel peut être le rôle du Codex dans le commerce régional en Afrique?*

- Le Codex constitue un outil puissant pour surmonter certains de ces obstacles, de même qu'une source d'avantages supplémentaires: les pays africains doivent continuer d'avancer sur la voie de l'intégration et le Codex leur offre une bonne base sur laquelle s'appuyer.
- Face à la réalité des très grands pays exportateurs vers l'Afrique (Brésil, Chine, Inde), les entreprises africaines et en particulier les PME doivent réaliser des économies d'échelle et une meilleure intégration régionale pourrait y contribuer.
- Les normes du Codex offrent une base consensuelle à utiliser pour faciliter l'harmonisation.
- Pour qu'elles puissent jouer un rôle plus effectif dans le commerce agroalimentaire transcontinental, les PME doivent être aidées par des investissements publics complémentaires aux fonds privés et destinés à financer notamment, mais pas exclusivement, les infrastructures. Des réformes politiques et réglementaires sont également nécessaires, en particulier pour harmoniser les cadres réglementaires en matière de sécurité sanitaire des aliments.
- Des politiques nationales bien conçues doivent permettre d'établir des conditions applicables à tous en matière de sécurité sanitaire des aliments, afin que le choix de produits alimentaires plus sûrs ne soit pas réservé aux populations mieux nanties, et de garantir à tous l'accès à des denrées propres à la consommation, grâce à la mise en place de systèmes de contrôle des aliments fiables, au niveau national.
- S'agissant des besoins particuliers des PME, les normes du Codex s'appliquent à un large éventail de produits alimentaires destinés à la consommation humaine et animale et la sécurité sanitaire de ces aliments est une de leurs principales raisons d'être. À ce titre elles offrent aux petites et moyennes entreprises un moyen permettant de satisfaire les besoins d'une demande de produits alimentaires plus diversifiée.
- Plus important encore, dans le contexte d'une situation alimentaire mondiale difficile, la disponibilité de produits alimentaires sûrs et nutritifs est un élément clé qu'il ne faut pas négliger.
- Il est important qu'en Afrique nous continuions de dialoguer et la mise en commun de nos informations et de nos données d'expérience concernant le Codex peut nous aider à apprendre ensemble et à dynamiser notre action et notre engagement en termes de suivi dans les pays.

8. *Principales institutions africaines dans le secteur des PME*

Dans la recherche d'interventions visant à aider les PME à saisir les possibilités qui existent dans le secteur de l'alimentation, il est important que nous établissions des liens avec ces entreprises, par le truchement des

institutions qui les représentent. Dans la plupart des pays d'Afrique il existe une ou plusieurs institutions nationales d'appui aux PME. À l'échelle du continent, les principales institutions faïtières sont notamment la Coalition et ses institutions membres, telles que le consortium PanAAC et l'organisation WARESA, qui jouent un rôle important en œuvrant aux côtés des petites et moyennes entreprises afin de les aider à développer un certain avantage concurrentiel dans un contexte réglementaire et commercial particulièrement exigeant. Les institutions faïtières des PME sont les principales entités avec lesquelles il convient d'établir des partenariats aux fins du renforcement des normes du Codex et de leur mise en application dans le secteur des petites et moyennes entreprises en Afrique.

9. Conclusion

- Une action concertée de la part de l'ensemble des parties prenantes concernées est nécessaire afin d'atténuer l'incidence des maladies d'origine alimentaire en Afrique et pour permettre au secteur des PME d'occuper la place qui lui revient au sein du marché en s'attaquant aux entraves, aux obstacles et aux difficultés qui empêchent ces entreprises de consolider, à long terme, leur rôle légitime potentiel en tant que pourvoyeurs d'emplois et de nourriture et promoteurs d'autonomisation, sur le continent.
- Parmi les solutions envisageables on peut indiquer la fourniture d'un appui à des pépinières de PME, l'adoption de systèmes de gestion de la qualité et la communication d'informations afin que les petites et moyennes entreprises soient informées des paramètres de sécurité sanitaire des aliments qui les empêchent d'accéder à des contrats commerciaux lucratifs.
- De façon générale, le Codex constitue un outil puissant pour surmonter certains des obstacles qui entravent les PME africaines, si bien que les pays d'Afrique doivent continuer d'avancer sur la voie de l'intégration en s'appuyant sur le Codex.
- Les partenariats noués avec les organismes des Nations Unies, l'Union africaine, les gouvernements et les institutions qui regroupent des PME afin de donner à celles-ci la capacité de mieux comprendre les normes du Codex et de les mettre en application apporteraient ainsi une contribution utile à l'intégration des PME dans le marché national, régional et international.

10. Bibliographie

1. O. Jeloo, *Food Safety and Quality Management in Kenya: an overview of the Roles Played by Various Stakeholders*
2. C. Yapp, R. Fairman, *Factors Affecting Food Safety Compliance within the Small and Medium Sized Enterprises: implications for regulatory and enforcement strategies*
3. C. Muyunda, *The Role of International Standards in African Agribusiness Development and Exports*